

# L'excellence opérationnelle, condition sine qua non pour faire mieux, plus vite et moins cher

Publié le 25 janvier 2019

Mercredi 30 janvier 2019, se tiendra au Medef à partir de 18h la troisième cérémonie des prix Qualité et Excellence opérationnelle. Quatre organisations seront récompensées à cette occasion : une PME, une ETI, un grand groupe et une organisation publique.

Pour une entreprise, l'excellence opérationnelle est la condition sine qua non pour faire mieux, plus vite et moins cher. Cette démarche impose une dynamique d'amélioration continue, à la fois de la qualité d'un produit ou d'un service, de l'efficacité des processus de production, de la mobilisation des collaborateurs autour d'un projet d'entreprise, et donc de la satisfaction des clients. Sans client, c'est-à-dire sans commandes, aucune croissance n'est en effet possible.

Si réduire le coût du travail, baisser la fiscalité, notamment sur les facteurs de production, ou encore simplifier la réglementation sont des facteurs indispensables à la compétitivité des entreprises, cela n'est pas suffisant. Aujourd'hui les entreprises doivent activer en parallèle les leviers de compétitivité internes, relevant de leur stratégie. Parmi ces leviers : l'innovation sous toutes ses formes (nouveaux procédés de production, nouveaux produits, nouvelles façons de manager, etc.), l'internationalisation et l'exportation, le positionnement de gamme et bien sûr l'excellence opérationnelle.

Les organisations professionnelles ont un rôle à jouer pour valoriser les entreprises déjà engagées dans cette démarche qui exige du professionnalisme, de la méthode, de la persévérance et l'acceptation de faire évoluer les pratiques managériales. C'est pour encourager l'excellence opérationnelle que le Medef, rejoint par l'association France Qualité Performance et plus récemment par la CPME, a créé un prix qui vise à honorer les entreprises qui ont réussi en ce domaine.

**Mercredi 30 janvier 2019, se tiendra donc, 55 avenue Bosquet à partir de 18h** la troisième cérémonie des Prix Qualité et Excellence opérationnelle. Quatre organisations seront récompensées : une PME (nominés : Flamme Environnement et Maison Berjac), une ETI (nominés : Selecta et Amaris), un grand groupe (nominés : Sodexo et Allianz) et une organisation publique (nominés : Centre Hospitalier de Valenciennes et Ecole nationale supérieure de Chimie de Montpellier).

Le président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, et le président délégué Patrick Martin, assureront l'ouverture de cette cérémonie exceptionnelle animée par Laure Closier de BFM Business. Trois invités viendront livrer leur vision de l'excellence opérationnelle dans leur organisation : Alexia Laroche-Joubert, dirigeante du groupe Banijay, Sylvie Tellier, directrice générale de l'agence Talent Lab et Miss France 2002 et Jean-Pascal Tricoire, PDG de Schneider Electric).

**Venez nombreux, célébrer avec nous l'Excellence opérationnelle, lors d'une soirée qui vous réservera bien des surprises.**

*NB : Le prix excellence opérationnelle est ouvert à toute organisation travaillant à l'excellence de la performance, quels que soient sa taille et son secteur. Pour participer à l'édition 2019, il suffit de s'inscrire sur le site [www.prix-excellence-operationnelle.com](http://www.prix-excellence-operationnelle.com) avant le 5 novembre 2019 et de répondre à un questionnaire de 25 questions (consulter le référentiel). Les lauréats seront désignés en janvier prochain. Bonne chance à tous et que les meilleurs*

*gagnent !*